



**DDI DDT(M) - DDPP  
DDCS - DDCSPP**

UNSA Fonction Publique 21 Rue Jules Ferry 93177 Bagnole Cedex  
01 48 18 88 29 • [unsa-fp@unsa.org](mailto:unsa-fp@unsa.org) • [www.unsa-fp.org](http://www.unsa-fp.org)



Paris, le 24 juin 2020

## **DECLARATION LIMINAIRE CHSCT des DDI du 24 juin 2020**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Lors de la précédente réunion de ce CHSCT nous parlions alors de déconfinement, de reprise progressive d'activité, de télétravail.... Force est de constater que l'heure de la reprise en présentiel a sonné.

Aujourd'hui, alors que le télétravail est toujours préconisé comme étant à privilégier par vos propres directives, certaines directions de DDI ont demandé aux agents de revenir dans les structures début juin suite au discours du Premier Ministre du 28 mai. Pourtant ne nous y trompons pas, le virus circule toujours sur notre territoire et même de façon très active pour certaines régions ultramarines.

La crise de la COVID, si elle a bouleversé nos façons de travailler, ainsi que nos habitudes, nous a permis d'expérimenter des modes de fonctionnement jusqu'ici compliqués à mettre en œuvre. Le risque d'une seconde vague n'étant pas à négliger, nous devons dès à présent profiter de cette petite accalmie pour faire le bilan de cette expérience. Travailler en ce sens c'est tirer parti des faux pas du passé afin de progresser pour améliorer l'avenir et non le subir.

C'est l'objet même du dialogue social sensé nourrir la réflexion collective et ainsi tenter de limiter les erreurs pour aborder le futur sous des angles complémentaires.

Cette crise a particulièrement mis en évidence la place du télétravail au sein de nos collectifs de travail. En effet, **l'UNSA considère que celui-ci doit devenir un mode normal de fonctionnement d'un service**. Par ailleurs, un nouveau décret sur le télétravail est sorti pendant le confinement. A cet effet, **l'UNSA demande qu'un groupe de travail soit mis en place pour mettre en adéquation le nouveau texte et les pratiques à adopter dès maintenant**.

L'état d'urgence devrait prendre fin le 10 juillet prochain. La question de la gestion des personnes vulnérables doit donc être traitée de manière précise. Celles qui n'ont pas de missions télétravaillables ou partiellement télétravaillables pourront-elles continuer de bénéficier d'ASA ou devront-elles passer par la case « maladie ordinaire » ? Quel certificat médical devra fournir l'agent ? Pour les agents vivant avec des personnes vulnérables, quelle sera la position de l'administration ? **L'UNSA rappelle que les directeurs ont la responsabilité d'assurer la santé physique et psychique de leurs agents**.

Au niveau de la Fonction Publique, les groupes de travail ont repris depuis le début du mois. De nombreux textes sont étudiés concernant notamment :

- Les instances médicales de la fonction publique,
- la médecine de prévention,
- la négociation collective,
- et surtout la création des Comités Sociaux d'Administration (CSA).

Sur ce point en particulier, nous découvrons avec stupéfaction que le projet de décret prévoit que les DDI n'auraient plus de CSA propres mais mutualisés au niveau départemental avec celui de la Préfecture.

**L'UNSA est totalement opposée à cette hypothèse qui éloigne le dialogue social du quotidien des agents et des collectifs de travail.** La période que nous venons de vivre a montré le rôle primordial des instances de proximité, **notamment celui des CHSCT dont l'UNSA continue à dénoncer la disparition consécutive à la loi de la transformation de la fonction publique.**

Or, la position constante de l'Administration sur ce sujet lors des CT-DDI ou CHSCT-DDI a toujours été le maintien des instances de dialogue social de proximité dans chaque DDI, en témoigne le guide relatif à la création des SGC. **L'UNSA souhaite connaître votre position et l'état d'avancement des arbitrages.**

Par ailleurs, les réunions de mise en place des SGC reprennent progressivement dans les départements. **L'UNSA vous demande une mise à jour du calendrier ainsi que des éclaircissements sur le rôle et le positionnement des référents de proximité qui semble bien trop souvent occultés.** Nos représentants sur le terrain ont besoin de savoir exactement quelle sera l'organisation future. **L'UNSA attend des garanties et le respect des engagements pris antérieurement.**

Sur un autre plan, cette crise fait également évoluer la position de nos collègues sur les moyens de transport utilisés et bon nombre d'entre-eux vont privilégier le vélo. **L'UNSA demande qu'une réflexion soit engagée pour une politique cohérente sur ce moyen de locomotion notamment en terme de parking et la revalorisation de la prime allouée par le passé.**

En outre, **l'UNSA demande que les groupes de travail qui avaient été actés avant l'épidémie de la COVID soient réactivés à partir de la rentrée prochaine.** En effet, des sujets majeurs comme la médecine de prévention et l'action sociale, deviennent légitimement prioritaires suite à la gestion de cette pandémie.

Enfin, **l'UNSA redemande avec insistance, qu'un véritable retour d'expérience ait lieu afin d'anticiper les risques d'une nouvelle crise qui pourrait intervenir.** Certains services, où le dialogue social est réel et effectif ont déjà entamé ce processus indispensable... il n'est pas trop tard pour le généraliser.

Pour mémoire, le premier Comité Interministériel de la Transformation Publique du 1<sup>er</sup> février 2018 décidait, entre autres : « il est temps de redonner de l'efficacité au dialogue social ». A vous, Monsieur le Président, d'y contribuer en nous donnant les moyens de poursuivre en ce sens.